

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>SEANCE du 20 Juin 2014</b></p>
--

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 20 Juin 2014, à 20 H 00, sous la présidence de Monsieur Jean-François FARENC, Maire de Blanot.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de Florence GUIRLIN excusée.

Monsieur Cyrille GODINOT est arrivé à 22 H.

Le compte-rendu de la séance précédente entendu et approuvé, Monsieur le Maire demande au Conseil, qui accepte, de modifier l'ordre jour afin de permettre à Monsieur GODINOT de participer à l'élection des délégués pour les sénatoriales.

### **I- TRAVAUX DE LAGUNAGE**

Le bureau d'études a présenté à la commission assainissement et aux représentants de l'Agence Technique Départementale, du Conseil Général, de la Direction Départementale des Territoires (police de l'eau), le diagnostic de l'état actuel de fonctionnement de la lagune et les propositions pour améliorer le système d'assainissement.

Le rapport préconise en priorité la mise en séparatif des collecteurs avec modification des déversoirs d'orage. Ceci permettrait la réduction des apports d'eaux parasites (eaux claires et eaux pluviales). L'extension de la capacité de traitement devra ensuite être programmée

Le Conseil étudie les solutions proposées. Il est rappelé que le réseau actuel sur le Bourg est unitaire et de ce fait apporte un surcroît d'eaux parasites dans la lagune ; le réseau qui dessert Fournières est de type séparatif car plus récent. La Loi sur l'Eau incite à la mise en système d'évacuation séparatif et à terme il sera nécessaire de faire ces travaux.

Dans ces conditions le Conseil à l'unanimité retient la solution de mise en séparatif dans la rue principale (290 mètres) et depuis le prieuré (150 mètres) pour un coût total estimé à 202 000 € HT. Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

### **II- PRESENTATION DU BUDGET COMMUNAL et du BUDGET ASSAINISSEMENT**

Il est donné lecture des tableaux des résultats de l'année 2013, puis des budgets votés le 21 mars 2014. Le Conseil prend également connaissance de l'état des prêts en cours.

Des questions sont posées sur « les marges de manœuvre », le montant de la trésorerie, les possibilités de renégocier les prêts à taux élevé, les conditions de financement des travaux en assainissement.

### **III MODIFICATION DU BUDGET PRIMITIF**

Le service de contrôle des Collectivités Locales de la Préfecture rappelle que le capital de la dette doit être couvert par des ressources propres et compte tenu de toutes les opérations d'ordre inscrites au budget assainissement le montant dégagé est insuffisant.

Afin d'apporter un équilibre réel, le Conseil vote les modifications en Investissement et en Fonctionnement qui entraînent l'imputation de 500 € complémentaires.

Par ailleurs la délibération modificative n°1 du BP Principal concernant la reprise de la tondeuse, doit être complétée en Investissement, en recettes au compte 024 et en dépenses au compte 020 : + 216,06 €.

### **IV- MAISON DU PATRIMOINE**

Les Conseillers visitent les locaux scolaires au rez de chaussée et à l'étage.

Dans un premier temps les membres de la commission culture vont prendre des renseignements auprès des maisons de patrimoine déjà en place ; et il sera proposé à l'association la Combe Verte d'aménager la salle du bas en réservant un espace pour la bibliothèque. Un accord est donné pour l'organisation d'une exposition dans cette salle.

Après rencontre du président de l'association, il sera établi un bail de type révocable et précaire qui stipulera les conditions d'occupation.

**COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE du 20 Juin 2014 (Suite)**

**V- ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUX DANS LE CADRE DE L'ELECTION SENATORIALES**

Monsieur le Maire rappelle les principes de cette élection qui doit se dérouler à bulletin secret pour désigner un délégué titulaire et trois délégués suppléants. Il informe le Conseil qu'il ne se porte pas candidat et demande s'il y a des candidats.

Monsieur Cyrille GODINOT se porte candidat en tant que délégué titulaire et les conseillers procèdent au vote. Monsieur GODINOT est élu avec 10 voix.

Les électeurs suppléants élus sont Françoise GARDETTE, Daniel VERGNAUD et Etienne GILLERON.

**VI- COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

**1/ CCAS** Le bureau du CCAS s'est réuni afin d'étudier une demande d'aide ponctuelle. Le dossier a été orienté vers les organismes sociaux compétents.

**2/ Commission Culture** La déléguée régionale du Groupement e.Bourgogne a assuré une formation pour la mise à jour du Site web de Blanot. Maryse Labaune, Daniel Vergnaud, Rémi grozellier, Anne Pariset ont suivi cette formation et Maryse Labaune qui ne fait pas partie du conseil municipal est autorisée à être administratrice au même titre que les membres du conseil. Daniel et Maryse sont inscrits pour une séance de perfectionnement au mois d'août 2014.

**3/ Commission Tourisme** La saison a bien démarré avec de nombreuses visites de scolaires et une bonne fréquentation au cours du week-end de pentecôte. L'association « la cailleverdière » assure la gestion de la buvette et la vente des tickets d'entrée.

**4/ Commission chemins** A l'occasion des deux premières visites de chemins, un repérage et un état des lieux des réfections ont été réalisés par un habitant de la commune. Ce document est utilisé par le 1er Adjoint pour programmer l'entretien et a été diffusé aux membres du conseil.

Une visite des chemins de Nouville est prévue le samedi 21 juin à laquelle participent les membres de la commission élargie à des habitants de la commune.

A l'occasion des travaux de réfection de la voie communale au Voisinet, l'entreprise a creusé des saignées qui étaient comblées, et a procédé au déplacement de la pierre qui était vers la fontaine. La commission étudiera la possibilité de mise en place d'un banc à la place de cette pierre.

**5/ Réunion du SYDESL** La réunion pour le recensement des besoins a eu lieu le 18 juin 2014. Le nombre d'habitants au hameau de fougnières est en progression et il suffirait d'une ou deux familles supplémentaires pour qu'un renforcement électrique soit nécessaire. Le SYDESL propose de réaliser une étude afin d'évaluer le coût pour un enfouissement des réseaux électriques et télécom.

**6/ Communauté de Communes du Clunisois** Depuis les élections ont eu lieu deux réunions. A noter que la communauté de communes a déménagé au 5 place du marché. Les bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H.

**7/ Foyer Rural Bray Blanot Chissey les Macon** Le Maire donne lecture d'une demande de participation à l'acquisition d'un élévateur pour monter le projecteur lors des séances du cinévillage qui ont lieu mensuellement. Le Conseil à 8 voix pour et 2 abstentions décide de verser 100 € de subvention exceptionnelle.

Il est rappelé que les feux de la Saint Jean seront organisés à Blanot sur le terrain des grottes le samedi 28 juin.

**VII- QUESTIONS DIVERSES**

**1/ Jardin du souvenir**

Anne Pariset est chargée d'étudier la mise en place d'un jardin du souvenir.

**2/ Relais culture**

Maryse Labaune ne souhaite pas renouveler sa candidature pour être le relais culture de la commune et les personnes intéressées sont invitées à se signaler en mairie.

Le rôle du relais culture est d'être l'intermédiaire entre la commune et l'office municipal de culture de Cluny ; c'est à dire : transmettre les informations sur le programme culturel de la commune, aller chercher les affiches et les mettre en place sur les panneaux, retirer les places pour les spectacles pour les personnes qui le demandent. Le « relais culture » bénéficie de la gratuité des spectacles et fait bénéficier de 50 % du coût aux spectateurs de Blanot.

Le Maire, Jean-François FARENC